

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 13 mars 2017

Le lundi 13 mars 2017 à 20h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 6 mars, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, DIOGO Jean, ARPAGIAN Philippe, CAILLETON Thierry, MEUNIER Jean-Michel, BERTRAND Olivier, PANAR Michel. Mmes GIRAULT Stéphanie et SALOMON Josiane.

Absent : /

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du dernier compte rendu de conseil.

1-Partenariat de la commune au festival du livre :

M. le maire présente le festival « Courcôme, on lit ! » qui se déroulera sur deux jours entièrement sur le territoire de la commune. Le vendredi 16 juin, journée scolaire (prix jeunesse), et le samedi 17 juin, randonnée afin de rencontrer les auteurs et éditeurs dispersés dans le village. Les associations du village sont associées à l'événement. Afin de contribuer au financement, un concours de belote se déroulera le 26 mars à Courcôme salle socio-culturelle.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, ce partenariat et mandate M. le Maire pour faire une demande de subvention à hauteur de 1 400 € auprès de la CC Val de Charente.

2-Révision des attributions de compensation :

Par courrier en date du 27 février 2017, la CC Val de Charente sollicite à nouveau les communes pour soumettre à leur conseil municipal, la nouvelle révision libre des attributions de compensation validée le 16 février par son conseil communautaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable.

3-Préparation du budget :

M. le maire présente le budget en cours d'élaboration, celui-ci est équilibré. Différents points sont abordés. La liste des subventions versées par la commune aux associations est arrêtée et votée ce jour. Chacun pourra faire d'éventuelles remarques d'ici le vote qui aura lieu début avril.

4-Questions diverses :

* Éoliennes : en ce qui concerne le projet de la société NEOEN, il est toujours en cours mais pas imminent, ...affaire à suivre.

* Délibération sur l'indemnité versée au trésorier de Ruffec : Mme Marie-Hélène Lizot étant notre nouvelle trésorière à compter du 1^{er} avril 2017, à ce titre nous devons voter son indemnité de conseil. Voté à l'unanimité.

* Charente numérique : la commune a des différences de débit Internet assez importantes, allant de moins 3 MB à entre 3 et 8. La fibre optique devant traverser la commune, le conseil municipal accepte à l'unanimité de provisionner un budget pour aider à cette installation qui paraît indispensable.

* Cessation de fonction de 2^e adjoint : M. Philippe Arpagian nous annonce que pour raisons professionnelles il souhaite démissionner de son poste de 2^e adjoint, mais précise bien sa volonté de rester au sein de l'équipe municipale. Une fois l'accord du Préfet rendu, le conseil pourra procéder à la nomination d'un nouvel adjoint.

* Devis élagage : un devis de l'entreprise CHAUVAUD est proposé (4 813,20 € HT) afin de traiter 17,190 Km de haies à l'aide d'un lamier. La somme dépasse la prévision budgétaire, et la question posée est celle du traitement des branches coupées qui pourraient être prises en charge par les employés communaux. Donc seul l'élagage sur les chemins et routes sera validé.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h45.